|  |  |
| --- | --- |
|  | Lausanne, le  |
|  | Bureau permis de construireRue du Port-Franc 18Case postale 53541003 Lausanne |

Concerne : Modification de la station de base (VD153-2) pour le compte de Sunrise Communication SA, parcelle 2960, Place du Vallon 1

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, je déclare faire opposition à cette modification d'antenne pour les raisons suivantes :

De nombreux appels internationaux ont été faits par des scientifiques dénonçant les dangers des ondes électromagnétiques : https://www.hippocrates-electrosmog-appeal.be/appels

Il y a déjà des personnes électro-hypersensibles. Ainsi, même avec une situation soi-disant sans danger, des personnes développent cette sensibilité. Et on ignore combien de personnes vont la développer dans les années à venir, les effets pouvant prendre plusieurs années, comme avec les autres pollutions (fumée, amiante, pesticides, etc).

La Suisse est un des premiers pays à installer la technologie 5G, alors même que de nombreuses voix se font entendre pour en signaler le danger. Nous n'avons aucun recul et sommes utilisés comme cobayes.

Le système de sécurité exigé par le Tribunal Fédéral en 2006 (QS system) n'est toujours pas opérationnel et fiable. Cela signifie que la surveillance des antennes est insuffisante.

Il n'y a pas de plan de développement et des initiatives ont été lancées. Il a déjà été aberrant de vendre prématurément les concessions aux opérateurs, cela le serait tout autant de donner des autorisations pour des antennes sans avoir de consensus sur l'avenir.

De nombreuses manifestations citoyennes demandent des actions politiques pour la protection du climat. La 5G installée dans tout le pays coûterait très cher en effets négatifs alors même qu'elle n'est aucunement nécessaire pour l'ensemble de la population, qui devrait en payer le prix fort afin que l'industrie puisse en tirer les avantages techniques et économiques.

Aussi, plus spécifiquement à la place du Vallon, l’ensemble du quartier fait preuve de grandes initiatives pour animer la vie de quartier, faire de la place du Vallon un lieu de rencontres, de partage, d’animations pour les marchés, avec non loin des places de jeux pour les enfants, un nouveau APEMS Primaflora, un lieu culturel et dynamique (cours et Garages) et des jardins communautaires prônant le bien-être et la santé... Il est d’autant plus inapproprié que de mettre une antenne, qui peut être nocive ici là.

Il n'a pas pu être prouvé que la 5G ne présente aucun danger, pour la santé. En l'absence de preuve et en vertu du principe de précaution, je demande que la modification de cette antenne ne soit pas autorisée et que des décisions soient prises pour tendre vers une sobriété numérique pour la sauvegarde de l'environnement.

En vous remerciant de votre attention, veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, mes cordiales salutations.